

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 1^{ER} JUILLET 2022

N° 2022-329 MESSAGERIE OFFICE 365- ABONNEMENT

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

Pour la messagerie de la Communauté de Communes, la Présidente retient la proposition de la société INFRARESO avec la solution OFFICE 365.

Coût mensuel actuel : 535,65 € HT.

À CHANTONNAY, le 1^{er} juillet 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage à la date de la signature électronique.